

Recueil des bonnes pratiques sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles



Edition 2020

Le présent livret regroupe de Bonnes Pratiques enregistrées dans les domaines clés de développement, issues de l'implémentation des programmes et projets du Gouvernement, de la société civile et ses partenaires techniques et financiers. Conçu dans un esprit d'encouragement à l'innovation et au partage, le document s'inscrit dans la logique des initiatives en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles. Dans cette perspective, les bonnes pratiques recensées sont regroupées selon les rubriques suivantes :

- La promotion socio- économique de la femme;
- La Promotion de la santé sexuelle et reproductive ;
- La promotion des droits des filles et Education ;
- La protection sociale ;
- La prévention et la réponse nationale aux VBG

1) Promotion Socio – économique

Les formations pratiques offertes aux filles et femmes camerounaises, dans les CPFF et/ou dans les délégations du MINPROFF, répondent aux besoins réels de ces femmes et de leurs familles qui aspirent à une autonomisation et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, les filières d'Agropastorale, de restauration et hôtellerie, Couture, Esthétique et coiffure pour ne citer que cette liste restreinte, offrent aux femmes et aux familles une spécialisation et des outils techniques pratiques qui leur ouvrent la porte vers l'auto emploi et à la création de structures d'économie sociale et solidaire.



fig.1- Cours pratique d'hôtellerie-restauration et cérémonie de Sortie (à gauche) dans un CPFF de la ville de Yaoundé

Le projet d'arrimage des CPFF (dans les 10 Régions) à l'économie numérique permet au MINPROFF de faire des femmes promotrices des activités génératrices de revenus de véritables actrices de l'économie numérique en intégrant les TIC pour améliorer leurs activités de production et de commercialisation, afin de créer à terme, des emplois à travers ces nouveaux produits et services électroniques. Ce projet a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la situation socioéconomique des filles et les femmes par leur insertion à l'économie numérique à travers l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC);

La signature d'une convention entre le MINPROFF et la Fondation Orange Cameroun dans le cadre de l'autonomisation des filles et les femmes à travers l'accès aux technologies de l'information et de la communication. **16 Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) ont déjà été équipés** de maisons digitales (ordinateurs complets, tablettes, serveurs, tables et chaises) et **plus d'un millier de femmes** formées en Activités Génératrices de Revenus (AGR), éducation financière, TIC, alphabétisation à travers les ordinateurs et des tablettes numériques. **80 formateurs** ont aussi été **formés** et les **programmes de formation des maisons digitales harmonisés**.

La signature d'une Convention entre le MINPROFF et le MINPOSTEL dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Centra Africa Backbone (CAB) qui vise à doter **25 Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF)** en matériel informatique et équipement solaire pour la promotion des énergies renouvelables, sur financement de la BAD ;

L'introduction des technologies favorables à la réduction de la pénibilité du travail des femmes est une pratique en cours d'expérimentation dans le fonctionnement de **l'usine de nettoyage du sorgho** dans la région de l'Extrême-Nord. Dans le même sens, des variétés bio fortifiées de manioc ont été introduites y compris celles qui tolèrent les chocs climatiques, qui bénéficient de l'accompagnement au bout de la chaîne, de l'appui à la labellisation et à la normalisation par l'Agence Nationale de Normalisation (ANOR).

Le renforcement des capacités managériales des femmes et le financement de leur Plan d'Affaires dont près de 230 business plan produits dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEL dans les régions d'intervention: soit 15 dans la région du Centre, 25 dans l'Adamaoua, 19 à l'Extrême-Nord, 54 au Littoral, 51 au Nord, 55 à l'Ouest, 11 à l'Est. Le projet a également facilité la formation de 36 femmes en matière de l'insémination artificielle bovine ; soit 26 dans l'Adamaoua, 02 à l'Extrême-Nord, 08 au Nord et leur dotation en bio-digesteurs dans la Région de l'Extrême-Nord notamment.

Le renforcement des capacités des femmes et filles Mbororo en montage et gestion des Activités Génératrices de Revenus dans le domaine de la culture des champignons et au séchage des fruits. Dans ce cadre l'utilisation des téléphones contenant les données climatiques et techniques facilitent la programmation des activités, dont entre autres l'organisation des campagnes agricoles par les groupes de femmes.

La commémoration des Journées Internationales servent de prétexte au gouvernement qui avec l'appui des partenaires au développement au rang desquels des élites locaux, apporte des appuis multiformes pour le développement des activités d'agriculture ou d'élevage. Dans ce sens, près de 499 femmes/familles vulnérables des Régions de l'Extrême- Nord et du Nord ont bénéficiées de subvention en actifs productifs dont des chèvres et moutons (384 à l'Extrême-Nord et 115).

L'inclusion des populations féminines autochtones dont 163 femmes du groupe Baka a bénéficié des appuis à la mise en place des activités d'élevage (chèvres, poulets) et 148 en kits apicoles (une combinaison, un fumoir, trois ruches et une cire).



Fig.2 Appui à la réalisation des AGR des femmes dans le domaine de l'élevage à l'Extrême-nord

Le renforcement de la représentativité des femmes vivant en milieu rural pour le développement des initiatives porteuses d'impacts en faveur des promotrices et les bénéficiaires, y compris la gestion des micro-projets.

L'accompagnement de 100 organisations de femmes à travers la facilitation du suivi de la procédure d'acquisition des titres fonciers et le paiement des frais y relatifs ;

Le renforcement des capacités de 70 femmes en matière de fabrication de la potasse (engrais bio) à partir des cabosses de cacao. Cette démarche participe du processus de lutte contre les effets dévastateurs des changements climatiques, sur la dégradation des terres avec l'utilisation des engrais chimiques.

La promotion de l'AGRIBUSINESS comme outil d'autonomisation des femmes rurales dans le cadre du projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA)

L'autonomisation des coopératives à dominance femmes et le renforcement du leadership des femmes dans les coopératives est une réalité au PIDMA. On note une présence importante des femmes dans la position de Présidente du Conseil d'Administration (PCA) et Directeur Générale (DG) dans plusieurs coopératives. Leur gouvernance est appréciable. A titre illustratif :

Le Conseil Régional des Organisations Paysannes de la Région septentrionale du Cameroun (CROPSEC), une coopérative basée à Maroua, dirigée par une femme, MARIAM HAMAN HADAMA. Cette coopérative vient de se doter d'une usine de

nettoyage de sorgho d'une valeur de plus d'un demi-milliard de FCFA. **L'infrastructure a été financée dans le cadre du Projet d'Investissement et de Développement de Marchés Agricoles (PIDMA)**, La mise en service de cette unité de décorticage et de stockage permettra de booster la commercialisation du sorgho produit par les membres du CROPSEC, le produit est vendu à la société brassicole Guinness Cameroun.

Le PIDMA a également mis l'accent sur l'accompagnement à la maîtrise de la gestion et du fonctionnement.



Fig.3 : visite de l'espace de mise en œuvre du projet/PIDMA

Le Renforcement des capacités des femmes et filles dans l'utilisation des technologies à haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO), qui représente 30% des apprenants dans les sessions de formations conduites par la Division du Développement Social Urbain du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pouvant porter sur la fabrication et la pose des pavés, la fabrication des briques de terres comprimées et la fabrication du compos ;

La formation des femmes rurales sur les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales dans le cadre du projet Résilience et Adaptation des Populations aux Effets néfastes des Changements Climatiques (REPECC);

Le renforcement de l'employabilité de 512 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dont 233 filles dans le cadre de la prise en compte du Genre dans le volet « ENABLE YOUTH » du PD-CVA. Il s'agit de passer en incubation les agripreneurs qui bénéficient des étapes d'encadrement /recyclage, formation théorique en agro-industrie, cartographie des chaînes de valeurs agricoles/opportunités, d'études de marchés, business-plans, financement et installation.

L'appui à l'insertion socioéconomique des PSV dans le cadre du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelles des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), en partenariat avec le Fonds National de l'Emploi (FNE), accompagné par la sélection de 90 projets de Personnes Socialement Vulnérables à l'effet de bénéficier des financements d'un montant de 59 599 109 FCFA. Soit 26 projets en faveur des Enfants de la Rue pour un montant de 6 936 826 FCFA et 64 projets de personnes handicapées évalués à 52 662 283 FCA. Lesdits projets vont générer 720 emplois ;

Le projet de convention avec l'ANOR en vue de la formation des femmes dans le domaine du conditionnement de leurs produits (étiquetage, traçabilité du produit) dans le cadre du programme Femme et Normalisation ;



Fig.4 : Présentation des produits dans le respect des normes et de la qualité

Le renforcement du leadership féminin au sein du FEICOM (parité au poste de Directeurs, conduite de diverses activités du personnel sur le Genre et la budgétisation sensible au Genre) ;

L'institutionnalisation de la prise en compte du critère genre dans les documents de management et de planification du FEICOM (charte éthique, politique qualité, plan d'actions prioritaires).

La publication de 03 éditions du palmarès présentant le niveau de prise de décision des femmes dans les administrations publiques et parapubliques, avec l'appui technique des points focaux genre notamment dans la collecte des informations et le renseignement des indicateurs sectoriels ;

L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de prise en compte des femmes dans le processus de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans la perspective de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques;

La prise en compte du genre dans le processus de recrutement du personnel des femmes pour la mise en terre des jeunes arbres, l'entretien et le suivi de leur croissance, dans le cadre du projet Sahel Vert (SV) porté sur la lutte contre la désertification.

La formation de 15 jeunes Baka et Bagyeli des écoles professionnelles dans le secteur des eaux et forêts, de la santé, de l'enseignement et de la Police, prenant en compte le renforcement des capacités de 480 encadreurs en matière de pédagogie et d'accueil des enfants à besoins spécifiques dont les communautés minoritaires Baka-Bakola- Bagyeli - Bedzan ;

2) Promotion de la santé sexuelle et reproductive

La formation de 150 personnels du MINPROFF dont 139 formateurs des CPFF, 10 Délégués Régionaux et 01 Délégué Départemental en Gestion de l'Hygiène Menstruelle

(GHM), afin que ceux-ci soient capables d'animer des séances de sensibilisation aussi bien au niveau institutionnel que communautaire. Renforcement des capacités de 40 formateurs des CPFF, soient 04 par Région sur la GHM, la Santé de Reproduction et le VIH/SIDA.



Fig.5 :Formation des jeunes filles à la fabrication des serviettes hygiéniques jetables qui fait suite à la révision des politiques en matière de l'hygiène menstruelle

Le renforcement de l'éducation des parents et des filles à l'école et hors de l'école pour une appropriation de la gestion des menstruations en lien avec les performances scolaires ;

Le renforcement des capacités de 788 accoucheuses traditionnelles en vue d'améliorer les conditions d'accouchement et la formation de 06 leaders BAKA aux soins élémentaires en matière de santé et à la mobilisation communautaire pour la santé sexuelle et reproductive;

Le renforcement de la communication pour l'adoption des comportements sociaux favorables la santé maternelle et infantile : les familles bénéficiaires des transferts pour AGR ont adoptées 7 pratiques familiales essentielles en lien avec le Développement de la Petite Enfance:

- L'allaitement Maternelle Exclusif pendant les 6 premiers mois ; la mère doit alimenter l'enfant dans la première heure qui suit l'accouchement et lui donné le premier lait (colostrum);
- La vaccination avant 12 mois contre les 6 maladies de l'enfant (Tuberculose, Tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite et rougeole) car la vaccination renforce le système immunitaire de l'enfant ;
- Le lavage des mains au savon plusieurs fois par jours avant les repas ; la sécurité sanitaire aussi bien des aliments que de l'individu permet d'éviter la survenue de certaines maladies ;
- L'utilisation des sels de réhydratation orale contre les diarrhées, contenant du Zinc ;
- La protection des enfants du paludisme en les faisant dormir sous une moustiquaire imprégnée de longue durée d'action ; L'anémie qui est une des principale cause de mortalité chez l'enfant peut s'expliquer par des épisodes de paludisme le plus souvent rencontrer dans nos régions ;

- L'éveil et Stimulation précoce de la petite enfance pour reconnaître les signes de l'état de santé des enfants et leur donner des traitements appropriés ;
- La réduction des prix des contraceptifs afin de les rendre accessible à tous (lettre circulaire D86-72/LC/Minsanté/SG/DSF du 14/08/2014)
- La réduction du prix de l'accouchement (par voie basse et césarienne) à travers la stratégie des kits obstétricaux et du chèque santé
- La gratuité totale de personnes vivant avec le VIH les femmes enceintes incluses

3) Promotion des droits des femmes/filles et éducation

L'adoption d'un code de conduite intégrant les aspects Violences Basées sur le Genre (VBG) pour les ouvriers/travailleurs employés dans les entreprises prestataires sur les chantiers routiers en milieu rural ;

la systématisation de la prise en compte des opinions des femmes lors des consultations publiques et audiences publiques relatives aux études d'impacts environnementales et sociales;

la sensibilisation des jeunes filles du Lycée technique de Nkolbisson sur l'importance des métiers du froid par le Projet Ozone qui œuvre pour la protection de la couche d'ozone;

La formation des femmes dans l'élimination des pesticides contenus dans les emballages vides de pesticides par le projet Polluant Organique Persistants (POPs);

l'intégration des groupements de femmes dans la négociation des conditions convenues d'un commun accord dans le cadre de l'accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées ;

La promotion des droits et l'éducation des filles dans le but de coordonner la mise en place de l'initiative « FILLES PAS EPOUSES » afin de Coordonner les activités des membres du groupe Partenariat mondial pour mettre fin au mariage des enfants ;

Le renforcement du plaidoyer aux autorités traditionnelles en faveur des mesures locales favorables à l'accès des femmes à la terre ;

Le renforcement des capacités du bureau exécutif de l'Association des résidents de Nkolbikok en montage de projet et en procédure d'acquisition foncière ;40% des membres de ce bureau est constitué de femmes;

La formation politique et le renforcement du leadership des jeunes vient à mener un changement ;

La mise en œuvre de l'initiative HeforShe en vue de la promotion à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (société de promotion de l'égalité des sexes / éducation à la santé en matière de sexualité) ;

Le soutien technique et appui aux plates-formes communautaires (leaders traditionnels et religieux) pour la surveillance socio sanitaire des femmes, filles enceintes et celles en âge de

procréer, dans le cadre de la promotion de la santé sexuelle des adolescentes et la lutte contre la mortalité maternelle et infantile ;

L'élaboration d'un manuel de formation politique des femmes en vue d'un engagement dans les activités politiques et dans le processus de prise de décision ;

La mobilisation et le renforcement des capacités d'environ 32 jeunes dirigeantes issues de communautés rurales pour défendre leurs droits lors des élections et participer aux processus de prise de décision ;

La contribution à la réussite de la défense des politiques en faveur des femmes et des filles à la base et à la sensibilisation aux questions liées aux droits des femmes et à leur autonomisation par le biais de dialogues nationaux de convocation et intergénérationnels.

L'encouragement à la performance scolaire des filles à travers des récompenses pour plus d'intérêt aux filières scientifiques à travers l'octroi des bourses scolaires annuelles par Ministère des Enseignements Secondaires sur l'étendue du territoire national;

La promotion de la légalisation des unions en renforcement à la promotion des droits des femmes et la protection des enfants à travers les célébrations collectives de mariages dont 29 086 mariages célébrés entre 2012 et 2019;

L'enregistrement, l'écoute de 17 907 personnes en détresse, et l'orientation de plusieurs cas de conflits conjugaux et familiaux vers un accompagnement approprié entre 2012 et 2019 ;

La mise à disposition des femmes rurales, des bulletins d'information sur le climat par l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC), en soutien à la programmation de leurs activités agro sylvo pastorales et halieutiques ;

Le Renforcement des capacités des femmes et filles à l'utilisation des technologies à Haute Intensité de la Main d'Œuvre (HIMO) dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures urbaines : elles représentent **30%** des apprenants dans les sessions de formation portant notamment sur l'horticulture urbaine, la fabrication et la pose des pavés, la fabrication des briques de terres comprimées, le carrelage, le coffrage en bois, le ferrailage et le compostage des ordures ménagères.

Le Renforcement des capacités du bureau exécutif de l'Association des résidents de Nkolbikok en montage de projet et en procédure d'acquisition foncière. 40% des membres de ce bureau est constitué de femmes.

Dans la période comprise entre 2014 et 2019, le MINH DU a formé six cent soixante quinze (675) filles et femmes aux petits métiers urbains dans les communes ci-dessous

COMMUNE BENEFICIAIRE	METIER URBAIN		NOMBRE DE FEMMES/JEUNES FILLES FORMEES	ANNEE
Yaoundé 5 Messamena, Penka Michel	carrelage, production des briques de terre comprimées et compostage des ordures ménagères		60	2014
Ngaoundéré 2 Bamenda 2 Bibey	Fabrication des pavés et de briques de terre comprimées		60	2015
Bankim, Ebolowa 1 ^{er} Foubot	soudure métallique, production des briques de terre comprimées et compostage des ordures ménagères		60	2016
Bamenda 2 ^{ème} Fouban Massangam Makak Makénéné Ndobian Meyomessala Batchenga	Fabrication et pose des pavés et des briques de terre comprimées et au compostage des ordures ménagères.		210	2017
Tignere Matom Bazou Nkongsamba 2 ^{ème} Bamenda 1 ^{er}	Fabrication et pose des pavés		150	2018
Abong-mbang Mboma Garoua 1 ^{er} Guider Mbengwi Bamenda 3 ^{ème}	Fabrication et pose des pavés		135	2019
28 Communes	675 filles formées			



Fig.6 : Appropriation par les filles de la pose des pavés

4) Protection sociale

La promotion du genre dans les politiques et les stratégies de développement au Cameroun. Il s'agit notamment de l'accompagnement du processus d'élaboration du Document de Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS), dans lequel le genre constitue une donnée transversale pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de femmes.

Il est question de mettre en place un socle national de protection sociale qui promeut l'équité et l'égalité de Genre en tenant compte de la vulnérabilité spécifique des femmes et notamment du poids de la discrimination dont elles font l'objet.

Le renforcement des activités de cohésion qui facilitent la socialisation et le brassage culturelle entre les survivantes issues des cultures différentes ;

Le renforcement de la participation des leaders communautaires à la lutte contre les VBG/PCN, en les responsabilisant davantage dans le processus de transmission des connaissances sur les textes religieux aux femmes et aux enfants ;

La documentation des actes d'état civil bénéficie d'un solide partenariat entre les autorités traditionnelles, religieuses, et plusieurs autres plateformes communautaires pour la production systématique des certificats de naissance et les cartes d'identité nationales. La mise en œuvre

du Projet Filet Sociaux favorise par ailleurs à l'accompagnement des plus pauvres par les transferts monétaires octroyés en appui aux ménages vulnérables identifiés dans ce cadre;

La mise en place de sentinelles à travers les épouses de chefs traditionnels est une approche novatrice qui permet de s'attaquer aux pratiques culturelles néfastes subies par les femmes et les filles dans les communautés : Le gouvernement travaille en étroite collaboration avec la plate-forme des reines pour la paix dans les 10 régions du Cameroun pour identifier et proposer des solutions durables à travers la surveillance des formes des violences sexistes et les pratiques nocives à l'épanouissement des femmes et filles ;

La législation sensible au lobby à travers la conduite de plusieurs sessions de Plaidoyer auprès des parlementaires pour relever l'âge du mariage chez les jeunes filles de 15 à 18 ans ;

L'application de la CEDEF au détriment des lois nationales discriminatoires à l'égard des femmes ;

L'adoption du code électoral avec quota adressant le respect de la parité ;

La vulgarisation de l'acte uniforme OHADA 2010 stipulant l'égalité des sexes dans les conseils d'administration des coopératives (Coop Afamba centre-batcheng, Coopefelos-Littoral-Melong ; Ncofacus-coop nothwest-ndop ; Ikilifroot –coop southwest-meme);

L'accès à la terre par les femmes, des décisions judiciaires ayant réhabilité des femmes écartées de la succession de leur auteur.

Le Décret N° 2018/6233/ PM du 26 juillet 2018 fixant les modalités d'application de la loi N° 2010/0002 du 13 avril 2010 portant promotion et protection des personnes handicapées.

Le Décret N°2018/6234/PM du 26 juillet 2018 portant réorganisation du Comité National pour la réadaptation et la réinsertion socioéconomique des personnes handicapées (CONRHA).

Le Décret fixant les prescriptions techniques relatives à l'accessibilité des personnes handicapées aux infrastructures et édifices publics ou ouverts au public ;

Le Décret fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Institutions Publiques de Réhabilitation des Personnes Handicapées ;

L'Arrêté conjoint N°0001/MINSANTE/MINAS du 13 aout 2018 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du Certificat Médical Spécial Gratuit ;

L'Arrêté N°0001/ MINAS du 14 aout fixant les modalités d'établissement et de délivrance de la Carte Nationale d'Invalidité.

5) La Prévention et la réponse aux VBG

Une cartographie des zones d'interventions permet une vision globale de la situation et une gestion plus rationnelle des ressources et une plus grande efficacité des interventions.

Des sensibilisations ciblées sur la prévention et la disponibilité de la réponse sur les violences basées sur le genre (hommes, femmes, garçons, filles, enfants, personnes à besoins spécifiques de protection ...)

La collecte/compilation/analyse et gestion des données sur les activités de lutte contre les GBV hors GBVIMS permet d'avoir des informations en temps réels sur les VBG et un plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de l'accompagnement des victimes ;

Le développement du système de gestion et management de l'information sur les VBG en contexte humanitaire (GBVIMS) et son déploiement sur les sites de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et Sud-Ouest.

L'engagement des hommes et des garçons dans la prévention des VBG favorise l'appropriation de la lutte par les potentiels auteurs, mais aussi leur plus grande participation à la mise en place des stratégies novatrices l'élimination de ce fléau fondé sur le patriarcat.

L'engagement des spécialistes de la communication et des médias y compris communautaires est essentiel pour la vulgarisation des connaissances sur le fléau, des voies de recours y compris le protocole de prise en charge et de référencement en vigueur.

Des protocoles de prise charge et de gestion des cas qui définissent le nombre minimal par gestionnaire, les dénonciations quasi obligatoires, la gestion des cas de haut risque, le curriculum de formation et la prise en charge du personnel travaillant dans la gestion des cas

Le développement du système de gestion et management de l'information sur les VBG en contexte humanitaire (GBVIMS) et son déploiement sur les sites de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et Sud-Ouest ;

Pour Engager les garçons dans la lutte contre les VBG à l'école: Women in Alternative Action a lancé une initiative baptisée «BOYS COUNT» afin de mener la campagne pour l'égalité des sexes dans certains campus autour de Yaoundé. L'objectif est de sensibiliser les jeunes garçons à la nécessité de s'engager dans la lutte contre la violence à l'égard des filles;

L'Initiative Presse engage des campagnes médiatiques pour mettre en lumière les différentes formes de violence à l'égard des filles et des femmes : grâce à cet appel à rompre le silence autour de ce fléau, de nombreux cas de violences physiques, émotionnelles et sexuelles ont pu être dénoncés, quelques survivantes ont reçu une première aide psychologique avant d'être orientées pour un suivi médical et un accompagnement psychosocial. Il est envisagé dans ce cadre la mise en place d'un numéro vert pour encourager les appels gratuits et discrets;

. Certaines ONG partenaires du gouvernement œuvrent pour la protection et la défense des droits des femmes et filles à travers l'écoute et l'assistance psychologique aux survivantes de violences faites aux femmes. L'assistance juridique, procédurale et la rédaction des actes juridiques dans tous les domaines. Outre la vulgarisation des instruments juridiques consacrant la protection des filles et femmes y compris sur le plan politique via les cliniques socio juridique, l'association apporte une assistance judiciaire et extra judiciaire dans les procédures de divorce, de recherche de filiation successorale, suivi des procédures en lien avec les droits en matière foncier, professionnel...

THE SAFE SPACE AT THE REGIONAL DELEGATION MINPROFF BUEA AS A TOOL FOR WOMEN'S EMPOWERMENT AND AS A STRATEGY TO MITIGATE RISK OF GBV

The creation of women and girl's safe space at the Regional Delegation for Women's Empowerment and the Family Buea has emerged as a key strategy for the protection, empowerment and to help mitigate risk of GBV on women and girls affected by the NO SO crisis. It is a space where women and girls, being the intended beneficiaries, feel comfortable and enjoy the freedom to express themselves without the fear of judgment or harm. The key objectives of this safe space is to provide an area where women and girls can socialize and re-build their social networks, receive social support, acquire contextually relevant skills, access safe and non-stigmatizing multi-sectorial GBV response services (psychosocial, legal, medical).Receive information on issues relating to women's rights, health, and services.

The activities carried out at this safe space ranges from giving support to GBV survivors (case management referrals, legal practitioner, health provider, police), and psychosocial support (counselling, one on one discussion, a conducive room to rest and sleep), to Information and creating awareness (by organizing information and awareness sessions (the first one was done during the 16 days of activism 2018 and the second activity was organised on the 28th of May during the day of Menstruation).



Fig. 6 : un espace sûr convivialité et réponse aux VBG dans la région du Sud-Ouest